
Les dynamiques collectives comme modalités endogènes de protection sociale en zone de conflit (République Centrafricaine)

Benoît Lallau*¹ and Lise Archambaud*²

¹Sciences Po Lille - Institut d'études politiques de Lille – UMR CLERSE – France

²Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques - UMR 8019 – Université de Lille – France

Résumé

Cette communication se fonde sur la question suivante : Quels rôles jouent les dynamiques collectives dans la sécurisation des moyens et des conditions d'existence des populations rurales centrafricaines, alors que ces populations doivent faire face aux chocs et aux risques liés à la crise socio-politique ? Il s'agit donc d'interroger d'une part les dynamiques collectives comme modalités endogènes de protection sociale et d'autre part leur articulation avec les trajectoires des ménages. Les données utilisées ont été produites dans le cadre de l'Observatoire des Crises et des Résiliences mis en place dans les régions rurales de RCA (Lallau et Archambaud, 2018). Ce dispositif permet, notamment, de comparer les mécanismes de protection sociale informels sur plusieurs sites en fonction des moyens d'existence des populations et des conséquences de la crise. Ici, nous choisissons de sélectionner trois sites de l'Observatoire, représentatifs des diversités centrafricaines : Ngamana (à proximité de Bangassou, Préfecture du Haut-Mbomou) ; Nounkowan (à Proximité de Bouar, Préfecture de la Nana-Membéré) ; et Nangoko (à proximité de Berbérati, Préfecture de la Membéré-Kadéï). Nous dégageons trois principaux résultats. 1/ *les dynamiques collectives indispensables à la sécurisation des moyens d'existence et des conditions de vie*. En particulier, nous soulignons le rôle essentiel joué par les tontines et les systèmes d'entraide agricole, les dynamiques collectives endogènes les plus répandues sur le territoire centrafricain. 2. *Les pratiques collectives sont fortement affectées par les conséquences du conflit. Ce conflit a des effets directs (dysfonctionnements des filières, prédation des groupes armés, etc.) comme indirects* (dispersion des membres, montée de la méfiance, décapitalisations), face auxquels les organisations locales tentent de réagir par des modifications de leurs règles de fonctionnement. 3. *On constate des impacts différenciés de l'action collective*. D'une part les personnes non membres sont souvent dans des situations plus difficiles que les membres. D'autre part, certaines modifications de règles et certains appuis humanitaires peuvent tantôt favoriser les membres en meilleure situation, tantôt les plus vulnérables. Ainsi, nous montrons que les dynamiques collectives continuent de jouer un rôle crucial puisqu'elles permettent la sécurisation des moyens d'existence et - dans une moindre mesure depuis les événements - des conditions d'existence, largement affectés par la crise. Mais si elles sont essentielles en tant que levier pour certaines trajectoires de résilience des ménages, les réorganisations économiques et/ou les recompositions socio-politiques qu'elles permettent peuvent aussi être le vecteur de l'établissement de réseaux clientélistes ou de rapports de domination défavorables au relèvement d'autres ménages.

*Intervenant

Mots-Clés: résilience, action collective, protection sociale, République Centrafricaine